

Service d'Imagerie médicale : examen « Biopsie hépatique »

Vous allez bientôt passer **une biopsie hépatique**.

Voici des informations sur l'intervention et sur votre préparation à cet examen.

Si après lecture, vous avez encore des questions, n'hésitez pas à les poser au médecin ou à l'ATM de radiologie.

En quoi l'examen consiste-t-il ?

Une biopsie hépatique consiste à prélever un ou plusieurs fragments de foie à l'aide d'aiguille creuse.

Ces prélèvements seront analysés dans un laboratoire spécialisé. Cette étude peut fournir des informations diagnostiques essentielles et peut ainsi contribuer à un traitement optimisé.

Les prélèvements sont réalisés par le radiologue, afin de planifier le meilleur trajet pour atteindre la zone cible.

En cas de refus du patient ?

Vous avez le droit d'accepter ou de refuser l'acte interventionnel même si cela limitera potentiellement la qualité diagnostique et du traitement adapté.

Informations administratives

Le jour de l'examen, apportez :

- votre prescription pour la biopsie,
- la liste écrite des médicaments que vous prenez,
- votre bilan sanguin récent si réalisé en dehors des HRS, surtout en ce qui concerne la coagulation,
- votre dossier radiologique récent si réalisé en dehors des HRS : radiographies, échographies, scanners, IRM...

Comment réalise-t-on l'examen ?

La ponction comprend les étapes principales suivantes :

- Repérage de la zone cible, le plus souvent à l'aide de scanner. On cherchera à vous installer dans une position confortable, à maintenir pendant tout l'examen. Cette position sera adaptée à l'appareillage radiologique pour permettre au radiologue de réaliser l'acte interventionnel.
- Désinfection de la peau
- Anesthésie locale au niveau du point d'entrée. Elle provoquera une légère sensation d'inconfort de courte durée.
- Introduction de l'aiguille de biopsie selon le trajet planifié jusqu'à la zone cible. Plusieurs types d'aiguilles peuvent être utilisés selon la nature et la profondeur du prélèvement. Il est souvent nécessaire de faire plusieurs prélèvements.

Après le retrait de l'aiguille, on réalise une compression sur le site de ponction pour minimiser tout saignement.

Le temps nécessaire pour effectuer la biopsie est variable, en fonction du mode de guidage et de la difficulté du geste, mais il ne dépasse pas en générale les quinze minutes.

Votre coopération est essentielle :

Elle contribuera à l'aisance et à la durée du geste de ponction et diminuera ainsi votre inconfort et le risque de complication.

Essayez de rester immobile durant l'ensemble de la procédure et bloquez si besoin la respiration quand le radiologue le demande.

Quelles sont les complications possibles ?

Même avec toutes les précautions prises, il y a un risque de complications. Une complication fatale est rarissime.

Voici une liste non-exhaustive des complications les plus courantes, en sachant qu'en général, ces complications se produisent rarement :

- saignement
- lésion d'un organe ou d'une autre structure le long du trajet de biopsie, par exemple la plèvre, un faisceau neurovasculaire
- infection
- pneumothorax
- réaction à l'anesthésie
- en cas de lésion tumorale maligne : risque potentiel de dissémination tumorale le long du trajet de biopsie

Le prélèvement peut-être non représentatif et/ou insuffisant (par exemple, dans le cas d'une tumeur nécrotique). Prévenez-nous d'une éventuelle douleur persistante, fièvre, vertiges ou autres sensations anormales.

Quels sont les effets secondaires ?

Une douleur peut apparaître autour ou à distance du site de ponction; elle est le plus souvent transitoire.

Signalez toute douleur à l'équipe médicale ; généralement elle peut être soulagée par des médicaments antidouleur.

Comment se préparer à l'examen ?

- Lisez bien cette fiche d'information et gardez-la avec vous pour que vous puissiez la consulter avant et après l'examen.
- Réalisez les examens de sang qui vous sont demandés.
- Signalez-nous toute allergie.
- Il est conseillé de venir accompagné et de ne pas être seul lors de votre retour à domicile.
- Arrivez à temps à l'hôpital de jour, muni des documents évoqués dans la section «informations administratives».
- Continuez à prendre les médicaments que vous prenez habituellement sauf les médicaments pour lesquels un arrêt a été spécifiquement demandé, notamment les éventuels médicaments antithrombotiques, selon les instructions du médecin prescripteur.
- **Ne mangez plus 6 heures avant la procédure ; ne buvez plus 3 heures avant l'examen (rien par voie orale).**
- Il est conseillé d'aller aux toilettes avant l'examen.
- D'une manière générale, n'hésitez pas à fournir tout renseignement complémentaire qui vous paraît important.